

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE et DE DELIVRANCE DES DROITS D'ENTREE

## Art 1 Préambule

Les présentes conditions générales de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement. Elles sont annexées à l'ensemble des contrats d'abonnement. Tout titulaire d'un droit d'entrée est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté l'ensemble des conditions générales de vente, et ce préalablement à tout achat dudit droit d'entrée quel qu'il soit.

Les présentes conditions générales de vente sont amenées à évoluer à tout moment. Leur application entrera alors en vigueur à compter de leur affichage. Toute modification s'applique aux contrats d'abonnement conclus postérieurement à cette modification.

La vente et l'accès au centre sont interdits à tout enfant de moins de 10 ans non accompagné d'une personne majeure.

Les espaces bien-être et forme sont interdits au moins de 18 ans.

Les caméras embarquées sont interdites dans le centre à l'exception de l'activité bébés nageurs après autorisation du maître-nageur encadrant.

## Art 2 Caractéristiques des produits vendus

### CATEGORIE ABONNEMENTS

\*cours sur réservation – accès sous réserve de disponibilité de places.

Ludiboo	Classic	Classic Wellness	Essential	Essential Wellness	Excellence	Excellence Wellness	Cartes de 10
<b>Accès illimité</b> - à l'espace aquatique	<b>Accès illimité</b> - à l'espace aquatique	<b>Accès illimité</b> - à l'espace aquatique, Spa océane, forme	<b>Accès illimité</b> - à l'espace aquatique aux activités aquatiques "Basic"	<b>Accès illimité</b> - à l'espace aquatique, Spa océane et formes - aux activités aquatiques et Wellness "Basic"	<b>Accès illimité</b> - à l'espace aquatique - aux activités aquatiques "Basic" et "Prémium" +10% de réduction sur la boutique	<b>Accès illimité</b> - à l'espace aquatique, Spa océane et formes - aux activités aquatiques et Wellness "Basic" et "Prémium" +10% de réduction sur la boutique	Carte non échangeable et non remboursable donnant accès à l'activité choisie. Valable 1 an à date d'achat.
Flexible ou annuel							
Jusqu'à 17 ans				A partir de 18 ans			
Abonnement nominatif et non cessible							Carte non nominative

## Art 3 Modalités d'achat et conditions d'achat

Excepté pour l'acquisition de contremaîtres « CE », la vente des prestations de l'article 2 sont commercialisées directement à l'accueil du complexe aquatique LE DOME par un employé.

Toute vente en dehors de ce cadre sera irrévocable et ne pourra faire l'objet d'une réclamation.

En cas de caution pour le support d'accès, celle-ci est reversée à restitution du support d'accès. Les frais d'adhésion ne seront pas pris en compte pour le calcul du remboursement.

La réservation des activités doit être effectuée par téléphone, sur le site internet ledomedevincennes.fr ou directement à l'accueil du complexe dans la limite des places disponibles.

Les entrées, pass activités ainsi que les abonnements paiement comptant peuvent faire l'objet d'un « bon cadeau » acheté sous forme de contremaître nominative à la caisse du DOME où celle-ci sera ensuite échangée par le porteur du bon contre le titre d'entrée définitif.

## Art 4 Horaires d'ouverture et cas de fermeture du centre

L'accès aux différents espaces est possible suivant les horaires d'ouverture affichés à l'entrée de l'établissement et indiqués sur le site internet. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, les abonnés en sont informés préalablement par voie d'affichage dans le centre.

Dans le cas où un changement d'horaires ou la suppression définitive d'un type d'activité rendrait impossible l'utilisation de l'abonnement par l'abonné, ce dernier pourra faire une demande d'arrêt technique justifiée de résiliation de son abonnement dans les conditions prévues à l'article 11 des présentes conditions générales de vente.

Chaque contrat conclut tient compte des deux périodes d'arrêt technique réglementaire pour vidanges et des jours de fermeture suivants : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

## Art 5 Modification d'option en cours de contrat

Pour les contrats d'abonnement flexible, l'abonné a la possibilité de modifier son abonnement. Une demande devra être effectuée auprès de la direction.

Cette modification entrera en vigueur à compter :

du mois suivant la demande : si la demande est faite du 1<sup>er</sup> au 14 du mois

du 2<sup>nd</sup> mois suivant la demande : si la demande est faite à compter du 15 du mois.

Dans le cas où l'abonné souhaiterait passer à un contrat d'abonnement supérieur, la modification pourra intervenir immédiatement moyennant paiement du complément pour le mois. Dans le cas d'un abonnement inférieur, aucun remboursement ne sera effectué par le centre aquatique LE DOME.

## Art 6 Tarifs

Les prix pratiqués sont affichés et disponibles à l'accueil du DOME en euros et toutes taxes comprises. Ils sont également consultables sur le site internet ledomedevincennes.fr ainsi qu'à l'entrée du centre.

Ils sont, à tout moment, susceptibles de modification par la direction du DOME et entrent en vigueur à compter de leur affichage.

Toute modification s'applique aux contrats d'abonnements conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Dans le cas d'un abonnement flexible, les modifications tarifaires s'appliquent en cours de contrat. Les abonnés seront informés de cette modification 2 mois avant leur entrée en vigueur. L'abonné souhaitant refuser cette modification devra envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception 30 jours avant la date de modification. Ce refus entraîne la résiliation automatique du contrat d'abonnement flexible à la fin du mois suivant la date de notification du refus. À défaut, les nouveaux tarifs s'appliqueront.

Toute demande de remplacement du bracelet ou de la carte (en cas de perte, vol ou dégradation) sera facturée 5,00 € pour le bracelet et pour la carte.

Le bénéfice de tarifs préférentiels est subordonné à la présentation des justificatifs afférents. À défaut de présentation, l'utilisateur ne pourra se prévaloir du tarif préférentiel.

## Art 7 Prélèvement SEPA

Un mandat dument complété et signé sera conservé par la Direction du centre aquatique. Les prélèvements s'effectueront le 5 du mois.

En cas de rejet de prélèvement, en plus de la mensualité restant due à la Direction du centre, les frais bancaires d'impayés qui en découlent seront à la charge de l'abonné défaillant dans la limite d'un montant forfaitaire de 7 euros par prélèvement rejeté.

## Art 8 Absence de rétractation

Dans la mesure où le contrat d'abonnement est souscrit sur les lieux de la commercialisation de la prestation, aucun délai de rétractation tel que prévu à l'article L.121-21 du code de la consommation ne s'applique. Ce contrat lie les parties dès sa signature.

## Causes de résiliation Abonnement Annuel:

\*toute suppression de cette activité dans le planning hebdomadaire du centre. Ne sont pas ici visés le changement d'horaire ou le changement de niveau d'intensité de l'activité.

\*\*l'abonné aura la possibilité de demander la résiliation de son abonnement si le changement d'horaires ne lui permet plus d'utiliser son abonnement, dans aucune de ses composantes.

MOTIFS	MODALITES	JUSTIFICATIFS
Etat de santé impliquant une incapacité de pratique sportive de plus de 3 mois	Préavis d'1 mois	Certificat médical de moins d'1 mois indiquant l'incapacité de plus de 3 mois
Licenciement économique postérieur à l'inscription	Préavis d'1 mois	
Mutation professionnelle de l'abonné ou de son conjoint entraînant un déménagement de l'abonné	Préavis d'1 mois Eloignement de plus de 50 km du centre	Justificatif prouvant le changement de situation et indiquant clairement la date de notification (attestation employeurs, Pôle emploi, résiliation de bail)
Suppression définitive d'un type d'activité*	Aucun préavis	-attestation de la Direction relative à la suppression de l'activité - extraction du système monétique listant les passages de l'abonné
Changement d'horaire entraînant une impossibilité pour l'abonné de bénéficier de son abonnement**	Aucun préavis	-attestation de la Direction relative à la modification du changement d'horaire - extraction du système monétique listant les passages de l'abonné

## Art 11.1.2 Résiliation de l'abonnement flexible

À tout moment avec préavis

L'abonné pourra résilier son contrat à tout moment en envoyant sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée à l'accueil du centre. La résiliation prendra effet à la fin du mois suivant celui de la date de réception de la demande de résiliation. Les sommes seront dues jusqu'à cette date.

Ex : si la demande de résiliation est réceptionnée le 10 du mois N, la résiliation prendra effet à la fin du mois N+1.

Suite à une modification des tarifs

Dans le cas d'une modification des tarifs en cours de contrat, l'abonné sera averti par courrier ou par mail 2 mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. L'abonné aura la possibilité de refuser cette modification en envoyant par lettre recommandée ou en s'adressant directement à l'accueil du centre au moins 1 mois avant l'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs. Dans un tel cas, le refus entraînera automatiquement la résiliation du contrat d'abonnement. À défaut, les nouveaux tarifs s'appliqueront automatiquement.

## Art 11.2 Résiliation-sanction à l'initiative du centre

Le contrat sera résilié de plein droit par le centre aquatique:

en cas de non-paiement partiel ou total des échéances contractuelles

en cas de non-respect du caractère nominatif

en cas de non-respect du règlement de service (tenue inadéquate, non-respect des règles de sécurité...)

en cas de comportement de nature à troubler de manière grave ou répétée la tranquillité des autres usagers ou du personnel du centre (notamment propos agressifs, insultants envers les autres usagers ou personnel, actes de détérioration intentionnels...).

L'abonné en infraction se verra interdire l'accès aux installations. La Direction du centre conservera l'intégralité des sommes déjà versées.

## Art 12 Réclamation

Suspension de l'abonnement (annuel ou flexible)

L'abonnement pourra être suspendu par l'abonné, par lettre recommandée avec accusé de réception adressé au centre aquatique ou directement à l'accueil du centre aquatique, au motif d'un état de santé impliquant une incapacité de pratique sportive d'une durée minimale de quinze jours et d'une durée maximale de trois mois attestée par la remise d'un certificat médical précisant la durée déterminée (de date à date) de l'incapacité. Ce certificat médical est joint à la demande de suspension adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou est remis à l'accueil du centre aquatique.

Dans ce cas, l'abonnement sera suspendu à compter de la date de réception de ladite lettre recommandée avec accusé de réception ou de la remise du certificat médical à l'accueil du centre. Cette suspension prendra fin de plein-droit à compter de la date de fin de l'incapacité mentionnée sur le certificat médical joint à la demande de suspension.

En cas de demandes successives de suspension de l'abonnement, entraînant une suspension de l'abonnement d'une durée supérieure ou égale à trois mois, l'abonnement sera résilié de plein-droit. »

Toute réclamation sera adressée au centre aquatique LE DOME par lettre recommandée avec accusé de réception, déposée en main propre à l'accueil ou par mail à l'adresse suivante : serviceclientadome@ledomedevincennes.fr

## Art 13 Caractère confidentiel des informations nominatives

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de ce présent contrat par la Direction du centre LE DOME seront utilisées pour la gestion du contrat de l'abonné et la transmission d'informations relatives au centre aquatique. Les informations détenues ne pourront être transmises à un organe tiers au groupe sans l'accord exprès et préalable du client.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par le règlement européen sur la protection des données personnelles 2016/679 du 27 avril 2016, les usagers disposent d'un droit d'accès, d'opposition, à la portabilité, de limitation du traitement, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant. Toute demande relative à l'exercice de ces droits est à adresser soit par courrier à l'adresse du centre, soit en remplissant le formulaire disponible sur la rubrique « protection des données personnelles » du site internet.

Signature: